

# DRÔME ARDÈCHE FOOT

*Procès Verbaux*





# District Drôme Ardèche de Football

## Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°05

REUNION du 20 août 2018

**Président :** Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

**Présents :** Jacques MARON, Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE, Denis GLANDU, Bernard DELORME

**Adresse mail de la commission :** [competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr)

A L'ATTENTION DES CLUBS :

**Pour être pris en compte toute correspondance et toute demande devront être formulées par votre adresse mail officielle. (xxxxxxx@lrafoot.org).**

### Calendrier - Modifications - Demande D'accord

#### Voir l'article 13 :

A condition d'en informer la commission organisatrice dans les délais prévus, les clubs peuvent changer les heures d'une rencontre, en avancer la date ou en inverser le lieu.

Cependant si une rencontre peut être avancée, en aucun cas elle ne pourra être retardée, sauf par décision de la Commission des Championnats concernées.

Toutes demandes d'avancement, d'inversion ou de changement d'horaire d'une rencontre devront obligatoirement respecter la chronologie suivante :

- Entente préalable entre les clubs (par téléphone et confirmation de la réponse par mail)
- Saisie sur Foot clubs par le club demandeur au plus tard 12 jours avant la date de la rencontre sauf pour la catégorie D6 dont le délai est ramené à 5 jours.

Toutes demandes faites avec d'autres moyens ne seront pas prises en compte.

En cas de contestation ou de réclamation, la correspondance échangée entre les deux clubs fera seule, foi, des conventions acceptées. Les réclamations basées sur des conventions purement verbales ne seront pas prises en considération.

Les modifications de calendrier (avancement, inversion ou changement d'horaire d'une rencontre) sans autorisation préalable de la Commission compétente entraîneront pour les clubs fautifs les sanctions suivantes :

- Avancement ou inversion d'une rencontre : match perdu par pénalité (0 pts), et les amendes prévues aux deux clubs,
- Changement d'horaire : amendes prévues aux deux clubs.

En outre, si l'arbitre et un délégué non prévenus de ces modifications se sont déplacés, le club recevant devra acquitter les frais d'arbitrage et de délégations.

### COURRIERS RECUS

- CO DONZERE : match à domicile le samedi à 20H00. Les clubs de D4 poule F sont priés d'en prendre note.
- FC BATHERNAY : mise en sommeil de son équipe seniors D5.
- BORUSSIA VALENCE, HAUTERIVES : demande de repêchage, réponse faite

## D1 ET D2 et planning des rencontres

### Responsable:

Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

## D3 ET D4 et référent FMI

### Responsable:

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

## D5

### Responsable :

Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

**LORIOLE PASSION : équipe repêchée en D5 suite à son non engagement en D4. Prend la place de l'exempt en poule D**

**FC BATHERNAY : retrait de son équipe en poule B**

D5			
A	B	C	D
FC ANNONAY 3	ENT NORD DROME 2	CHATUZANGE LE GOUBET 2	FC CHABEUIL 3
ROIFFIEUX 2	LAPEYROUSE MORNAY	VALENSOLLES 3	MONTVENDRE 2
FOOT MONT PILAT 3	CHATEAUNEUF DE GAL. 2	BARBIERES BRM 2	HOMENETMEN BLV 2
FELINES ST CYR 2	LARNAGE SERVES 2	FC BREN 2	HOSTUN 2
BOULIEU LES ANNONAY 3	FC CHATELET 2	MOURS 3	AS VERCORS
RAMBERT 2	SARRAS 3	FC TURQUOISE	BEAUMONTELEGER 2
US DAVEZIEUX 3	PEYRINS	MALISSARD 2	PORTUGAIS VALENCE 2
TREFLE FOOT	VAL D'AY 2	AS GENISSIEUX 2	FC DIOIS 2
ST ROMAIN DE SURIEU	ST BARTHELEMY DE VALS 2	GLUN	PS ROMANS 2
AS DOLON 3	PAILHARES	ROMANS SC 2	MONTELIER 2
VILLEVOCANCE 2	<del>FC BATHERNAY</del>		LORIOLE PASSION
E	F	G	H
ST JULIEN CHALENCON	LA COUCOURDE	ST RESTITUT	AOC ST REMEZE
AS VALLEE DU DOUX 2	US VALLE JABRON 3	FR ALLAN 2	ST ALBAN GROSPIERRE
AS ALBOUSSIERE 2	BOURDEAUX FCP	MALATAVERNE 2	PORTE HTE CEVENNES 3
RC MAUVES 2	AJ CHABRILLAN	BOURG ST ANDEOL 2	JAUJAC
LE CHEYLARD 2	FC MONTELIMAR 3	ROCHEMAURE 2	ANTRAIQUES
CLERIEUX	LA VALDAINE 3	US ST JUST ST MARCEL 2	ES VESSEAUX 2
COLOMBIER ST BARTH 2	BAIX 2	ST GERVAIS SUR ROUBION 2	JS ST PRIVAT 2
DESAIGNES	BEAUFORT GERVANNE	US MEYSSE	BERG HELVIE 3
VERNOUX	DROME PROVENCE 2	RUOMS 3	LES VANS 2
FC HERMITAGE 2	ROUSSAS GRANG.GONT 2	AUBENAS 2	VALS LES BAINS 2
ROCHEPAULE	FC 540 2	ANCONE 3	US LUSSAS
		BERZEME 2	ST DIDIER S/S AUBENAS 2

## D6

### Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75385.42.00 / 06.31.93.31.15

### **Composition sous réserve en fonction des inscriptions tardives ou des retraits éventuels**

D6		
A	B	C
TREFLE 2	LAPEYROUSE MORNAY 2	ST JEAN DE MUZOLS 3
ST ROMAIN DE SURIEU 2	VALLIS AUREA 3	ST FELICIEN
ST JULIEN MOLIN MOLETTE 2	ST JEURE D'AY 2	GILHOC
ST ALBAN D'AY 2	HAUTERIVES GRD SERRE 2	DESAIGNES 2
CLONAS 2 VALLONS	FC CHATELET 3	ST AGREVE 2
VAL D'AY 3		MAUVES 3

  

D	E	F
PEYRINS 2	VALLEE OUVEZE 2	JAUJAC 2
MONTMIRAL PARNANS 2	CHATEAUNEUF RHONE 2	ST SAUVEUR CRUZIERES
CHATUZANGE 3	LIVRON 2	VALLON PONT D'ARC 2
CLERIEUX ST BARDOUX 2	SAVASSE 2	US LUSSAS 2
BORUSSIA VALENCE	FC MAHORAIS	LABLACHERE 2

### **COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER :**

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

XAVIER BOUVIER le 9 septembre:

- Pas de match le samedi 8 septembre AG des arbitres
- Engagement AS COUCOURON 1 (D3 district Haute Loire)

RENE GIRAUD le 16 septembre:

- Les équipes qualifiées pour le 3<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France ce même jour seront exemptées de ce 1<sup>er</sup> tour. Les matchs prévus seront reportés au 14 octobre et compteront pour le 2<sup>ème</sup> tour.
- Engagement AS COUCOURON 2 (D5 district Haute Loire)
- Non inscription en Coupe René Giraud de ST ALBAN D'AY 2, ES ST JEURE D'AY 2, FC MUZOLAIS 3, FC BERZEME 2, ST JULIEN MOLIN MOLETTE 2.

### **FOOT DIVERSIFIE**

#### Responsable :

Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

### **Réunion plénière le jeudi 6 septembre à 18h30 au District. Présence obligatoire.**

Afin de démarrer le championnat dès le 15 septembre, veuillez penser rapidement à vos demandes de licences. Le championnat comptant 26 journées, la commission ne reportera pas de matchs dès les premières journées si l'effectif licencié n'est pas suffisant.

## VETERANS :

### Responsables :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

**Réunion plénière et formation FMI le jeudi 20 septembre à 18h30 au District. Présence obligatoire.**

## FUTSAL :

### Responsable :

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

**Réunion plénière le jeudi 13 septembre à 18h30 au District. Présence obligatoire.**

Afin d'établir un calendrier satisfaisant pour tous, veuillez penser à vos demandes de licences rapidement. La commission ne reportera pas de matchs dès les premières journées si l'effectif licencié n'est pas suffisant.



District Drôme Ardèche de Football

# Commission des Compétitions Jeunes



PROCÈS-VERBAL N° 05

REUNION DU 17/08/08

## Présidente

Roselyne LAULAGNET—Port : 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

## INFORMATIONS AUX CLUBS U 17, U 19

### Modifications de jours des matchs

Les clubs qui veulent jouer tous leurs matchs le samedi doivent prévenir par mail toutes les équipes de leur poule dès la parution des calendriers.

Pensez à envoyer le mail en copie à [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Les clubs adverses en cas de désaccord doivent prévenir le club demandeur 16 jours avant la date prévue du match. Les matchs auront alors lieu à l'heure officielle soit 10h pour les U 17, 13 h pour les U 19.

### Courrier

Pour être pris en compte toute correspondance et toute demande devront être formulées par votre adresse mail officielle (xxxxxxx@lrafoot.org)

## TOURNOIS

Responsable : Robert ASTIER- Port : 06.78.52.42.59

Port : 06.78.52.42.59

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

## ENTENTES

### Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Les clubs de SAINT PRIVAT et VESSEAUX ont créé le groupement UNION SPORTIVE BAS VIVARAIS

Les matchs auront lieu à SAINT PRIVAT et VESSEAUX

Les demandes d'entente doivent être faites avant le début des championnats.

Le premier nommé gère l'entente.

### U19

AS DOLON – VALLIS AUREA FOOT

### U17

CRUAS – ROCHEMAURE – MEYSSE

VALLIS AUREA FOOT- AS DOLON

U15 :

ROCHEMAURE – CRUAS - MEYSSE

U13

MEYSSE - ROCHEMAURE

U11

ROCHEMAURE – MEYSSE

U9 :

ROCHEMAURE – MEYSSE

U7 :

MEYSSE – ROCHEMAURE

CATEGORIE U 9 et U 7

Responsable :

Thomas FUSTIER - Port : 06.60.27.23.81

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

CATEGORIE U11

Responsable :

Philippe Aubert – Port : 06 80 92 81 87

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

**Courrier reçu :** MONTELIMAR US.

Informations inscriptions :

Les clubs suivants doivent préciser les niveaux d'inscription de leurs équipes par mail :

- FC DIOIS,
- AS DOLON,
- OLYMPIQUE RUOMS,
- AS SUD ARDECHE,
- AS St MARCEL VALENCE,
- TRICASTIN FC,
- VALENCE FC.

#### CATEGORIE U13

Responsables :

Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32

Thomas FUSTIER- Port : 06.60.27.23.81

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr)

#### CATEGORIE U15

Responsable

Flavie CHANAS – 06.21.43.38.99

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr)

#### CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

#### CATEGORIE U18 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

#### CATEGORIE U17

Responsable :

Claude BRESSON - Port : 06.70.03.20.57

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr)

#### **Modifications calendriers**

La première journée est programmée le 09/09/18

Toutes les rencontres se dérouleront obligatoirement le dimanche à 10h (Assemblée générale des arbitres le 08/09/18)

Tous les clubs qui souhaitent modifier le jour ou l'horaire de leur rencontre doivent obligatoirement le faire par footclubs.

La validation des demandes doit être faites 12 jours avant la date prévue du match.

#### CATEGORIE U19

Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93

[competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr)



## Commission des Arbitres

### PROCÈS-VERBAL N° 04

#### COURRIERS DES ARBITRES

- Michel Sebastien : lu et noté.
- Binaud Laurent : nous informe de sa modification d'adresse lu et noté.
- Billion Philippe : Cm reçu

#### COURRIERS DES CLUBS

- FC Bren: Demande d'arbitre pour son équipe D5 à domicile, le nécessaire sera fait suivant disponibilités
- JS ST Privat : Demande d'arbitre pour son équipe D5 à domicile, le nécessaire sera fait suivant disponibilités
- St Restitut : Demande d'arbitre pour son équipe D5 à domicile, le nécessaire sera fait suivant disponibilités
- Bourg St Andéol : Demande d'arbitre pour son équipe D5 à domicile, le nécessaire sera fait suivant disponibilités

#### INFORMATIONS A L'ATTENTION DES ARBITRES

Les désignations du 2eme tour de la coupe de France seront disponibles au plus tard le mercredi 29 aout.

**Rappel : Les indisponibilités sur votre compte My FFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.**

Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission Départementale de l'Arbitrage doit être faite sur la boîte mail de la CDA : [arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr) et **uniquement sur cette adresse et pas l'adresse général du district.**

#### ASSEMBLEE GENERALE

La commission vous informe que l'assemblée générale des arbitres **seniors et jeune** aura lieu **le samedi 8 septembre 2018** toute la journée, elle aura lieu au complexe sportif de **LA VOULTE**.

Il est instamment rappelé à tous le caractère **OBLIGATOIRE** de votre participation à cette assemblée toute la journée. Dans ces conditions, nous vous prions de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que vous puissiez participer à cette Assemblée Générale de début de saison.

En cas d'absence merci d'envoyer un mail à [roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr](mailto:roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr) et [arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr) et de nous envoyer **un justificatif de votre absences, attention cette saison il sera obligatoire, un mail d'excuse ne suffira pas.**

**En cas d'absence de justificatif l'application du règlement sera faite.**

***Convocation arbitre Adultes : 8 H 45***

***Convocation arbitre Jeune : 9 h 45***

Programme de la journée pour les jeunes et adultes :

**Samedi matin :**

- test physique Taisa (voir article site internet du district pour connaître le fonctionnement de ce nouveau test)
- Atelier information CA

***12h30 Repas***

**Samedi à partir de 14h15 :**

- Assemble générale adultes et jeunes

***Fin au environ de 17h00***

Questions diverses : Seules les questions posées par écrit et reçues au district avant le lundi 3 septembre 2018 seront traitées lors de l'assemblée générale.

Matériel à prévoir (arbitres adultes et jeunes) : - Nécessaire prise de note - Tenue sportive (Short, chaussettes, maillot, basket obligatoire, bouteille d'eau ou gourde...) - Nécessaire de toilette

**Seuls, les arbitres qui auront renouvelé leur licence et qui seront à jour sur le plan médical (examen médical validé) pourront participer au test physique Taisa.**

**Le Président**

Nicolas BRUNEL

**Le secrétaire**

Jean Baptiste RIPERT